

La bicyclette de dérailleurs

caen.fubicy.org



illustration :  associazionlin.free.fr

N°5 – Avril 2015

Caen est-elle une ville cyclable ? Les journalistes que j'ai déjà eu l'occasion de rencontrer aiment bien poser ce type de question « Caen est-elle une ville cyclable ? » ... peut être parce qu'il est difficile d'y répondre et que, quelle que soit la réponse, elle sera toujours un beau sujet de polémique. Existe t-il des critères objectifs pour affirmer qu'une ville est cyclable ou n'est pas cyclable ? Le nombre de kilomètres de pistes et bandes cyclables ne veut rien dire si la qualité n'est pas au rendez-vous (sécurité, continuité, revêtement, jalonnement ...). Le montant des dépenses engagées n'est pas forcément le bon critère non plus. Récemment, la ville de Grenoble a annoncé que son budget annuel allait passer de 400.000 euros à 2,5 millions d'euros tandis que le Conseil de Paris adoptait à l'unanimité le 14 avril dernier un plan sur cinq ans de 150 millions d'euros qui permettra de doubler le linéaire cyclable et de passer à 15% de part modale ... Pendant ce temps là, la FUB remettait son Guidon d'Or 2015 à la petite commune de Ploufragan pour la généralisation de la priorité à droite sur l'ensemble de la commune après avoir transformé le centre-ville en zone 30, saluant ainsi « la détermination des élus pour un meilleur partage de l'espace public, et leur souci d'être efficaces à peu de frais ». Moi, j'ai plutôt en tête un critère beaucoup plus subjectif, basé sur le comportement des citoyens : ma ville sera une ville cyclable le jour où l'on verra massivement les enfants se rendre à l'école à vélo, soit en autonomie, soit transportés par leurs parents en biporteurs ou triporteurs, signe alors que l'infrastructure sera à la hauteur des enjeux, que les mentalités auront évolué, que la circulation sera pacifiée, que le sentiment d'insécurité aura régressé et que l'on trouvera chez nos marchands de vélos tout l'équipement nécessaire. **APH**

Randonnée de l'ascension.

Afin de promouvoir le voyage à vélo, Dérailleurs organise dans le cadre de son 25ème anniversaire, sa 1ère randonnée de l'ascension, du jeudi 14 au dimanche 17 mai. **Accessible à tous**, cette randonnée, avec hébergement en camping, est conçue pour accueillir ceux d'entre vous qui n'ont jamais osé se lancer dans le voyage à vélo. Le kilométrage journalier sera particulièrement faible pour être ouvert à tous et jamais très éloigné de Caen. Départ de la Maison du Vélo, jeudi 14 mai à 10h30 et étape à Creully. Vendredi étape à Port-en-Bessin, samedi étape à Bayeux, retour le dimanche.

Contactez nous dès maintenant : il est temps pour nous d'avoir une idée précise du nombre de participants. Il n'y a pas d'autres frais que, pour des questions d'assurance, l'adhésion à Dérailleurs (individuel : 12 euros, famille : 18 euros). Pour les repas et l'hébergement, chacun fait ses courses, chacun paie son hébergement au camping. Si vous préférez dormir à l'hôtel, si vous préférez vous joindre à nous pour un jour ou deux, si il vous manque de l'équipement, contactez nous par mail à caen@fubicy.org ou par téléphone au 06 52 144 144 (laissez un message).

le vélo à assistance électrique, une alternative au vélo classique ?

Vous souhaitez vous remettre en selle mais craignez de devoir affronter un relief important ou de n'avoir plus les capacités physiques pour pratiquer le vélo classique. Le vélo à assistance électrique (VAE) n'est-il pas LA solution ?

Bien des arguments plaident en faveur de ce nouveau moyen de déplacement qui permet, aux dires de ses adeptes, de pédaler régulièrement, sans à-coup, quelles que soient les conditions du déplacement (relief, vent), rendant plus facile la progression et permettant de réaliser de plus longs parcours qu'à la seule force du jarret. Fini, la transpiration excessive, l'essoufflement, les douleurs articulaires, l'angoisse de ne pas parvenir jusqu'en haut de la côte !

Il faut reconnaître que le VAE rencontre un certain succès et donne à tous la possibilité d'accéder à ce merveilleux moyen de déplacement qu'est le vélo. Il se serait vendu 40 000 VAE en 2013 en France (contre 2 780 000 vélos classiques). Certaines municipalités subventionnent d'ailleurs l'achat de VAE ...

Alors que va répondre le rabat-joie à cette avalanche d'éloges et de superlatifs ? Eh bien, les inconvénients du VAE peuvent être énumérés et amèneront peut-être des personnes convaincues à douter quelque peu des vertus de cet engin :

- Commençons par **le prix**, élevé par rapport à un vélo classique, puisqu'il se situe entre 1 200 et 3 000 €, sans compter le coût de remplacement de la batterie qui atteindra de 300 à 800 € après quelques années d'utilisation (5 ans dans le meilleur des cas).
- **Le poids** du vélo est à prendre en compte car le cycliste, même aidé par le moteur électrique, doit actionner les pédales et propulser son vélo, se glisser dans la circulation, sauter les trottoirs, hisser son véhicule pour le stationner ou l'emmener dans sa voiture, etc ... Il faut savoir que, selon le prix qu'on voudra bien y mettre, le VAE pèsera entre 9 (la Rolls du VAE) et 30Kg, 20 à 25 Kg pour la plupart de ces vélos.
- La question de **la batterie et de l'autonomie** est centrale : il va falloir choisir la puissance de votre batterie en fonction du dénivelé à prévoir et de l'effort que vous consentez à fournir dans les montées. L'assistance peut être permanente ou liée à la pression exercée sur le pédalier. L'autonomie dépendra ainsi de la puissance et de l'effort que vous demanderez à votre machine et la panne d'assistance peut devenir un réel souci car, souvenez-vous en, votre VAE, sans son petit moteur, est un vélo normal mais très très lourd ! Souvent, le nombre de km d'autonomie annoncé se limite à 50, ce qui n'est pas considérable et vous obligera à recharger votre batterie à chaque trajet, sous peine de panne. Ajoutons que les batteries ne tiennent le coup que si elles sont utilisées régulièrement : pas question de délaisser votre VAE tout l'hiver et de le reprendre, fringant et reposé au début du printemps ! Une utilisation minimale tous les deux mois est prescrite mais votre batterie se portera mieux en servant souvent.

- **L'entretien** de votre VAE est plus compliqué que celui de votre vélo classique : l'accès aux différents éléments du VAE est rendu plus difficile en raison de la présence du moteur. Les pannes électriques obligent à un retour au distributeur, voire au fabricant (chinois). Enfin, vérifiez que le socle sur lequel repose la batterie n'est pas humide après un trajet sous la pluie.
- Terminons par **le point de vue de l'écologiste** : celui-ci sera mitigé car il faut reconnaître qu'utiliser un VAE à la place d'une voiture ou même d'une moto ou mobylette est moins polluant mais que la fabrication des VAE, quasiment entièrement réalisée en Chine, suppose l'extraction de produits rares du sous-sol (lithium ou plomb) dans des pays peu soucieux du bien-être de leurs salariés. Sans parler du recyclage ... **CC**

Ramasse-miettes et fourre-tout.

« *Ramasse-miettes et fourre-tout* » est la nouvelle rubrique de Georges, collection de brèves ramassées ici ou là dans la Presse ou au détour d'un déplacement à vélo.

Vintage. Par ces temps de froidure, j'ai aperçu, rue Demolombe, un vélo « Dames » tout gainé d'un « tricotin » multicolore, du guidon aux pédales en passant par le cadre ... effet VINTAGE.

Piège. Découverte place Saint-Sauveur : deux lignes bien parallèles de couleur « ocre tendre » afin de guider, semble-t-il, les cyclistes et éviter le piège du caniveau, cause de chutes en tous genres.

Le monde à l'envers ! Piétons, faites de la place aux deux roues ! Le CNRS (Conseil National de la Sécurité Routière) vient d'en faire la recommandation le 8 décembre dernier. C'est à dire la transformation de certains trottoirs en « espaces mixtes » qui permettrait de protéger les cyclistes du reste de la circulation et de diminuer leur mobilité a affirmé Patrick Jacquot, président de la commission (cyclistes sur les trottoirs). « On préfère qu'un cycliste donne un petit coup de guidon à un piéton, plutôt qu'il soit percuté par un 15 tonnes ! » A suivre ...

Le Monde du 20-12-2014

Pépère. Charmante photo couleur d'un couple à vélo : « la retraite ça vous change forcément le couple ! » Ils sont beaux, souriants, pédalant « pépère » ... Mais cher Ouest-France, le vélo ce n'est pas que « bon » pour les retraités, c'est bon tous les jours et toute la vie !

Cambouis. on recycle à la Maison du Vélo ! Figurez vous que, en me lavant les mains pleines de cambouis avec le produit ad hoc, je découvre une poudre abrasive dont l'utilisation est recommandée pour enlever la graisse noircie des mains des mécanos : le marc de café de la cafétéria. Super ! Un petit noir qui efface le noir de cambouis et de plus vos mains vont sentir l'Arabica !! - non, là j'exagère !

L'autocar. Est-ce une bonne solution ? (loi Macron) D'après J. Sivardière de la FNAUT (Fédération Nationale des Usagers des Transports), le transport sur route d'un service ferroviaire se traduit systématiquement par le retour d'une partie des voyageurs à la voiture, entre 3 et 50% dans le cas d'un service régional.

GS

LA VELO FRANCETTE. Cette année est celle des 25 ans de *Dérailleurs*. L'association a été créée en 1990. Elle avait alors comme objectif la transformation de la voie ferrée Caen - Condé sur Noireau en piste cyclable. Hasard du calendrier, c'est précisément cette année 2015 que les collectivités territoriales compétentes ont choisie pour l'ouverture officielle et la promotion de la V43 sous le nom de « *Vélo Francette* », 615 km de voies vertes et routes partagées entre **Ouistreham et La Rochelle**. Avant même son ouverture, on peut pressentir un beau succès pour cet itinéraire qui a l'avantage d'être relié à quatre autres itinéraires prestigieux : la Vélodyssée (EV1) à La Rochelle, la Loire à Vélo (EV6) à Angers et à Saumur, la Véloscénie (V40 Paris-le Mont St Michel) à Domfront et la véloroute EV4 (Roskoff - Kiev) à Ouistreham. Je sais que certains d'entre vous ont déjà le projet de parcourir cette *Vélo Francette* pendant l'été. N'hésitez pas à vous rapprocher de nous si vous souhaitez obtenir plus d'informations. Dans l'autre sens, nous sommes prêts à publier sur notre site votre reportage, vos impressions, vos photos afin que vous nous fassiez partager les joies du tourisme à vélo et que nous puissions remonter aux collectivités concernées les points à améliorer. **APH**

Les rendez-vous permanents de *Dérailleurs* (*)

- chaque samedi après-midi : permanence de *Dérailleurs* à la Maison du Vélo
- chaque 1er samedi du mois : session de marquage Bicycode à la Maison du Vélo
- chaque 2ème dimanche du mois : promenade matinale. Rendez-vous à 9h45 et retour entre 12h00 et 12h30. Attention à bien vérifier le lieu de rendez-vous sur notre site.

(*) pensez à contrôler ces rendez-vous dans notre agenda sur <http://caen.fubicy.org>

Appel de cotisation 2015.

Si vous n'avez pas encore réglé votre cotisation 2015, il n'est pas trop tard. Le tarif reste inchangé à 12 euros pour une adhésion individuelle et 18 euros pour une adhésion familiale. Vous pouvez utiliser le coupon-réponse joint à ce courrier ou bien télécharger le formulaire d'adhésion qui se trouve sur notre site.

Si vous ne savez pas où vous en êtes de votre cotisation, il existe un truc simple : l'année de la dernière cotisation versée est inscrite en haut et à gauche de l'étiquette adresse sur l'enveloppe qui contient ce courrier. Si vous y voyez "2014" ou "2013" c'est que vous n'avez pas acquitté votre cotisation 2015. **Merci de bien vérifier cette information** et de nous signaler toute erreur car il est possible qu'un "loupé" se soit produit en début d'année et que notre fichier ne soit pas parfaitement à jour.

Il est primordial que vous renouveliez votre adhésion : pour une association, le nombre d'adhérents est important car c'est souvent le seul critère retenu par les collectivités territoriales pour juger de notre crédibilité. Nous mettons régulièrement en avant que nos adhérents sont de véritables militants qui supportent *Dérailleurs* par pure conviction et pour la défense de la place du vélo dans l'éventail des moyens de déplacement. Merci pour votre confiance et votre fidélité. **APH**

Association Dérailleurs – Maison du Vélo – 54 quai Amiral Hamelin – 14000 CAEN

courriel : caen@fubicy.org

site : <http://caen.fubicy.org>

Membre de la FUB : Fédération française des Usagers de la Bicyclette

Membre de l'AF3V : Association Française de développement des Véloroutes et Voies Vertes

SIRET : 512 929 704 00017



MAISON DU VÉLO